



CHARTRE DE L'ADHERENT

Madame, Monsieur, Nous sommes heureux de vous compter parmi les personnes souhaitant rejoindre l'Association des Pêcheurs Plaisanciers de Balaruc.

Votre adhésion marque non seulement votre volonté de faire partie de notre communauté, mais également votre accord total avec les principes et les règles qui régissent notre fonctionnement. En ce sens, chaque nouvel adhérent s'engage à **respecter sans réserve l'intégralité des Statuts et du Règlement Intérieur de l'Association.**

Ces documents ont été mis en place pour garantir un cadre harmonieux, sécurisé et respectueux pour tous les membres.

Toute personne qui, par ses actes ou comportements, ne respecte pas ce cadre pourra être amenée, après échange avec le **Conseil d'Administration**, à **se retirer de ladite Association.**

En signant votre inscription, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la Réglementation citée supra et vous vous engagez à le suivre tout au long de votre participation à la vie associative.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre engagement, et nous vous souhaitons la bienvenue au sein de notre collectivité.

Le Président
Pierre Malaret